



**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

La Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu certifiée Communauté bleue : un engagement fort pour la protection de l'eau!

Saint-Denis-sur-Richelieu, le 8 juin 2025 – La municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu est fière d'être nouvellement certifiée Communauté bleue par l'organisme Eau Secours. Cette certification confirme que la Municipalité reconnaît l'eau comme bien commun et faisant partie du patrimoine commun que tout le monde partage et dont la responsabilité incombe à toutes et à tous.

Pierre-Luc Archambault, maire de Saint-Denis-sur-Richelieu, a profité de la certification pour souligner l'importance et le rôle essentiel de l'eau pour la municipalité : « L'eau unit notre territoire, nos familles, notre histoire. À Saint-Denis-sur-Richelieu, nous croyons profondément que sa protection doit être l'affaire de toutes et tous. C'est pourquoi nous sommes fiers d'être désormais une Communauté bleue. »

« L'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement est un droit humain qui doit être porté par tous les paliers gouvernementaux. Les municipalités qui s'engagent à le respecter et à travailler pour préserver la qualité de l'eau sur le territoire sont des leaders et nous sommes heureuses de souligner leur travail aujourd'hui! » a affirmé Mme Gabrielle Roy-Grégoire, responsable des dossiers de gouvernance de l'eau pour Eau Secours qui félicite la Municipalité pour son engagement.

Parce que l'eau est essentielle à la vie humaine, elle doit être régie par des principes qui assurent une utilisation raisonnable, un partage équitable et un traitement responsable afin de préserver l'eau pour la nature et pour les générations futures. C'est pourquoi, par cette certification, la Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu s'engage à :

- Reconnaître l'eau et les services sanitaires comme droits de la personne;
- Interdire la vente et la distribution d'eau embouteillée dans les établissements municipaux et lors d'événements municipaux;
- Maintenir le contrôle public sur les infrastructures d'eau et d'eaux usées.

Saint-Denis-sur-Richelieu est la 46^e Communauté bleue du Québec, la 8^e en Montérégie et la 4^e dans la MRC de la Vallée du Richelieu, après Otterburn Park, Saint-Marc-sur-Richelieu et Beloeil.

La remise de la certification s'est déroulée lors de la journée de l'eau annuelle, qui a été soulignée par une journée de pêche et de sensibilisation citoyenne au Parc Louis-Joseph Papineau, au Quai municipal, le 8 juin. Le certificat a été remis par Madame Roy-Grégoire au maire de la municipalité, Monsieur Pierre-Luc Archambault accompagné de Éric Lévesque et François Berthiaume, conseillers municipaux.

À propos du projet Communautés bleues

Le projet Communautés bleues a été lancé en 2009 dans le cadre d'une initiative conjointe du Conseil des Canadiens, le projet Planète bleue et le Syndicat de la fonction publique (SCFP). Le tout est coordonné au Québec par Eau Secours.

À propos d'Eau Secours

Fondé en 1997, l'organisme à but non lucratif Eau Secours a pour mission de promouvoir la protection et la gestion responsable de l'eau dans une perspective de santé environnementale, d'équité, d'accessibilité et de défense collective des droits de la population.

– 30 –

Pour plus d'informations

Pierre-Luc Archambault

Maire de Saint-Denis-Sur-Richelieu

450-787-2244

plarchambault@msdsr.com

Mathieu Langlois

Responsable des communications d'Eau Secours

514 588-5608

communications@eausecours.org